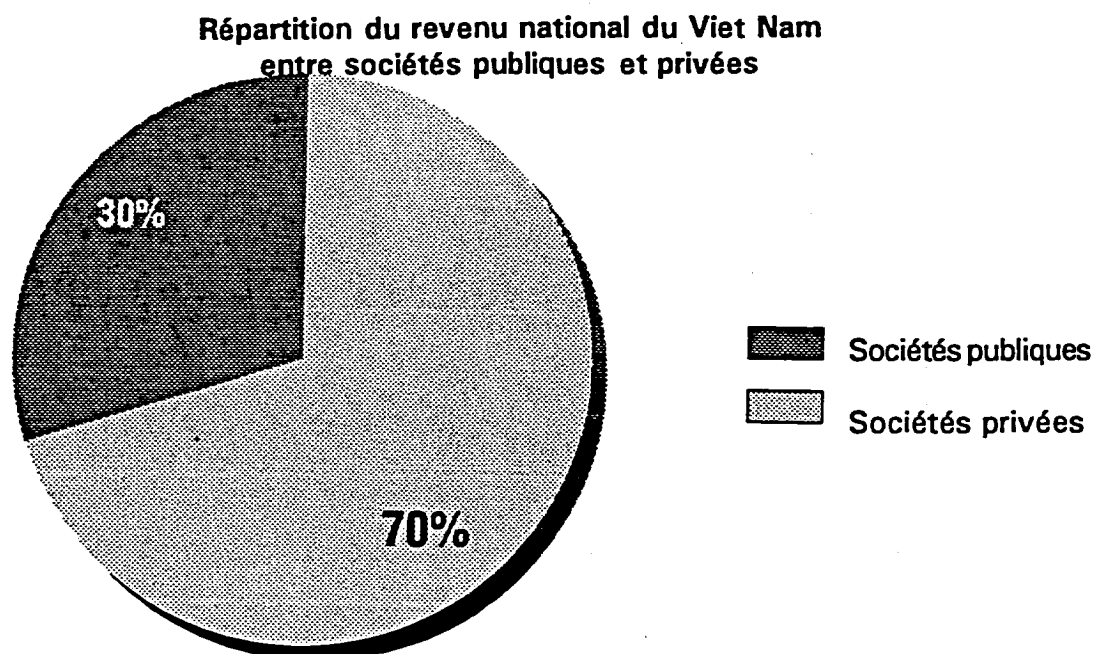


Figure 4.1



Source : *Economy of Vietnam: Reviews and Statistics*, Maison d'édition des statistiques, Hanoi, 1992.

Les sociétés privées sont pour la plupart de type familial et de petite envergure; elles ont peu accès aux investissements et leur fonds de roulement, restreint, nuit à leur expansion. Avant l'adoption de la loi sur les entreprises privées, il n'existait aucun cadre juridique pour leur exploitation au Viet Nam.

4.4 Les coopératives

Les coopératives existent depuis longtemps au Viet Nam, notamment dans la riziculture aquatique, où le repiquage et la récolte se font en commun et où les instruments aratoires et les bêtes de trait sont propriété collective.

La plupart des coopératives vietnamiennes sont nées dans le secteur agricole, où l'on a fait en sorte que les entreprises se partagent les avantages économiques. Les terres et les moyens de production sont mis à la disposition des coopératives, en échange de main-d'oeuvre. Les bénéfices, diminués des sommes dues à l'État au titre des impôts et du paiement des contingents, sont ensuite répartis entre les travailleurs. Les coopératives contribuent pour environ 25 p. 100 à la production nationale.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement vietnamien veut attirer l'investissement étranger, afin de mieux développer l'industrie légère du pays. Ce secteur comprend les textiles, la